

Sujet : [INTERNET] Ferme Eolienne des Terres du Pré René (Villeneuve la Comtesse et Vergné)

De : earl_ardouin@club-internet.fr

Date : 08/04/2019 15:13

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je viens par la présente vous faire part de mon total soutien à la ferme éolienne des Terres du Pré René sur les communes de Villeneuve la Comtesse et Vergné.

C'est une énergie propre, réversible et sûre. Elle n'engage pas l'avenir des sites où elle s'installe car 100 % de la surface redeviendra cultivable.

Après l'hydroélectricité, c'est l'énergie renouvelable la plus économique à produire (seulement 0.0654 €/kwh produit, c'est moitié moins cher que les centrales EPR).

Les éoliennes s'intègrent sans problème dans le paysage et ne sont pas destructrices d'oiseaux.

Pour toutes ces raisons, je suis pour ce projet et espère qu'il se réalisera.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes respectueuses salutations

P. ARDOUIN

Monsieur Patrick ARDOUIN
12, rue du Petit Chêne - Le Rôty

17160 GIBOURNE